Mémoire de la Coalition Interjeunes

Dans le cadre de la consultation jeunesse du Secrétariat à la jeunesse visant la mise à jour du *Plan d'action jeunesse* du gouvernement du Québec

Remis le 25 octobre 2023 au Secrétariat à la jeunesse via leur gabarit en ligne

Résumé du mémoire

Le renouvellement du *Plan d'action jeunesse* est une occasion importante de renouveler nos engagements et de rassembler les jeunes et les partenaires jeunesse autour de projets porteurs de sens. Il faut s'assurer de soutenir le développement global des jeunes, favoriser leur engagement actif, écouter ce qu'iels ont à dire et reconnaître leur place dans la société.

Sommaire des recommandations

1. Tenir compte des jeunes de 12 à 14 ans dans le plan d'action, dès leur entrée dans l'adolescence;
2. Privilégier une approche globale, des projets transversaux, plutôt qu'un découpage thématique par axes d'intervention;
3. Être à l'écoute des jeunes, de leur réalité plurielle et de leurs aspirations;
4. Reconnaître comme partenaire du SAJ chaque organisme jeunesse sans égard au financement reçu;
5. Revoir les objectifs et le fonctionnement du comité des partenaires pour favoriser une réelle collaboration et une reconnaissance de l'expertise des différent.es acteur.trices impliqués.es;
6. Créer un ministère dédié à la jeunesse, avec du financement à la mission.

Axe 1 — Emploi

Depuis la fin de la pandémie et devant la pénurie de la main-d'œuvre, les intervenant.es ont remarqué que les jeunes fréquentant leur organisme travaillent davantage, et de plus en plus jeune. Malgré que pour plusieurs jeunes le travail contribue à une riche expérience de vie où iels font des apprentissages significatifs et valorisants, dans certains cas, la facilité d'accès à l'emploi amène les jeunes à délaisser tranquillement l'école pour aller travailler. Dans d'autres cas, les jeunes mentionnent ressentir un grand stress à concilier travail et école. Ainsi, pour les jeunes en âge de scolarisation, il faut d'abord et avant tout les soutenir dans leur persévérance et leur réussite scolaire et favoriser leur bien-être et leur sécurité. Cela devrait être la priorité en tout temps.

Plusieurs organismes communautaires offrent déjà des activités qui permettent aux jeunes d'être mieux outillé.es et préparé.es au marché du travail, que ce soit par des formations, des stages, la création de CV ou encore la préparation aux entrevues. En parallèle, nous croyons que les formules alternatives de formation (entreprise d'insertion, plateaux de travail, stages rémunérés en entreprise avec soutien communautaire, etc.) devraient être plus largement développées et mieux soutenues. Un soutien financier adéquat devrait être

offert aux jeunes bénéficiant de l'aide sociale afin de leur permettre de poursuivre leur cheminement scolaire.

Parmi les employé.es des organismes d'action communautaires autonomes jeunesse, les jeunes sont très présents. Selon les plus récentes données de la Coalition Interjeunes, en moyenne, 52 % des membres des équipes de travail ont 30 ans et moins. Plus précisément, pour le quart des organismes membres d'Interjeunes, leurs équipes de travail sont composées à plus de 75 % d'employés de 30 ans et moins.

Embaucher de jeunes travailleurs et travailleuses nécessite du temps et des moyens pour les accompagner, les former et leur transmettre les compétences et les connaissances nécessaires à l'exercice de leur travail. De plus, le haut taux de roulement amène un fardeau supplémentaire sur les épaules des organismes qui peinent à accompagner adéquatement leurs employé.es. Le nouveau *Plan d'action jeunesse* devrait prendre en compte cet élément important et soutenir des initiatives visant l'accompagnement et la formation des jeunes de moins de 30 ans au sein des organismes jeunesse.

Axe 2 — Entrepreneuriat

La question de l'entrepreneuriat trouve peu d'écho chez les jeunes avec lesquels nos membres interviennent alors que leur objectif premier est de combler leurs besoins de base (hébergement, alimentation, sécurité, scolarisation, etc.). Cependant, différentes initiatives et activités sont déjà offertes pour stimuler les valeurs entrepreneuriales et développer des opportunités. Des projets tels que les coops d'initiation à l'entrepreneuriat collectif sont notamment proposés par les maisons des jeunes. Il est important que l'État soutienne l'entrepreneuriat chez les jeunes. Il faut cependant d'abord les soutenir dans le développement de leurs aptitudes et de leur plein potentiel, favoriser la réussite éducative et surtout, s'assurer que les idées émanent des jeunes et non des besoins des entreprises.

Axe 3 — Environnement

L'environnement est un enjeu extrêmement important pour les jeunes. Iels sont grandement préoccupé.es par les nombreux défis que nous devrons relever dans les prochaines années en raison des changements climatiques. Il y a chez bon nombre de jeunes le sentiment d'être dépassés par l'ampleur et la complexité des enjeux ainsi que le sentiment qu'il est trop tard. Les jeunes se sentent concernés, manifestent leur inconfort face aux décisions qui leur sont imposées et demandent des actions concrètes, rapides et structurantes. Les pouvoirs en place, à tous les niveaux, ont la responsabilité d'agir.

Les jeunes avec lesquels nos membres interviennent doivent déjà relever de nombreux défis, notamment en matière de logement, d'alimentation et d'éducation. En plus d'avoir de la difficulté à combler leurs besoins de base, le défi des changements climatiques exacerbe

leurs enjeux : hausse du coût des aliments et des matières premières, délocalisation par les feux de forêt, vague de chaleur sans zone de fraîcheur, inondations et tempêtes sans assurance, etc. Nous ne sommes pas toutes et tous égaux face aux changements climatiques et il faut des actions spécifiques pour travailler cette iniquité sociale.

Lors de la Grande Consultation Jeunesse 2021, les jeunes ont formulés plusieurs recommandations environnementales :

- Resserrer les normes environnementales pour les industries;
- Sensibiliser et former davantage la population en matière d'environnement;
- Organiser plus de ramassage de quartier pour aider les citoyen.nes à maintenir leur quartier propre;
- Avoir plus d'espaces verts en milieux urbains, des terrasses vertes, des toits verts, des parcs;
- Intervenir pour encourager la production de produits biodégradables et diminuer l'utilisation du plastique;
- Adopter des lois visant à réduire le gaspillage alimentaire;
- Ajouter des bornes de recharge pour les voitures électriques;
- Planter plus d'arbres;
- Soutenir les municipalités dans l'implantation de transports actifs;
- Éduquer dès le plus jeune âge, de manière ludique et accessible, sur les conséquences de la pollution de la planète;
- Offrir au secondaire des cours axés sur l'environnement, des cours extérieurs où l'on apprend sur les plantes, la faune, la flore, les rivières et les lacs, la biodiversité.

Il est important que le *Plan d'action jeunesse* soutienne des activités de sensibilisation à l'environnement ainsi que des occasions d'actions concrètes comme des corvées de nettoyage des berges, des projets d'agriculture urbaine, des jardins communautaires, etc. Tous projets qui sont à la fois une occasion de sensibiliser les jeunes et de leur donner un pouvoir d'action. Il faut également que les jeunes soient partie prenante des décisions gouvernementales en matière d'environnement et de lutte aux changements climatiques, notamment lors de l'écriture de projets de loi. Iels sont les premières personnes concernées en la matière et iels ont des idées. Il faut qu'iels soient entendu.es.

Axe 4 — Culture

Il est faux de croire que les jeunes sont égaux devant l'accessibilité aux loisirs et à la culture. C'est pourquoi les loisirs, les sports, les arts et la culture prennent une place importante dans la programmation des organismes communautaires et ce, peu importe le type d'organisme, que ce soit en hébergement, en maison des jeunes ou en lutte au décrochage scolaire. Leur champ d'action est vaste et les possibilités sont infinies, d'autant plus que plusieurs programmations sont conçues par, pour et avec les jeunes au sein des organismes.

Les organismes améliorent l'accès en proposant des activités gratuites ou à moindre coût et en donnant l'occasion aux jeunes de vivre de nouvelles expériences. Les organismes d'action communautaire autonome jeunesse font les loisirs autrement : on sort de la performance pour (ré) apprendre des notions essentielles comme celles d'avoir du plaisir, de se divertir sainement et d'alimenter la curiosité.

Il faut donc encourager l'accessibilité à la culture avec des actions concrètes qui laissent le champ libre aux jeunes et aux organismes de proposer une multitude d'activités pour faire découvrir et aimer la culture.

Axe 5 — Éducation

Le monde de l'éducation est rempli d'enjeux auxquels il faut travailler pour offrir un environnement favorisant la réussite éducative. Le corps enseignant en a gros sur les bras, les classes sont trop nombreuses et le besoin d'accompagnement des jeunes se multiplie. Plusieurs organismes jeunesse travaillent en collaboration avec le milieu scolaire, offrent des programmes complémentaires ou encore travaillent à accroître la persévérance scolaire chez les jeunes qu'iels accompagnent. École de rue, lutte aux décrochage scolaire, aide aux devoirs, activités extrascolaires, la liste d'actions est variée. Les organismes d'action communautaire autonome sont donc des partenaires de choix en éducation. Ils font un travail de prévention essentiel à l'amélioration et au maintien de la qualité de vie des jeunes, ce qui a un impact direct sur leur réussite éducative.

Nous vous partageons quelques recommandations proposées par les jeunes lors des Grandes Consultations Jeunesse :

- Alléger la tâche des membres du corps enseignant pour leur permettre de consacrer plus de temps aux élèves;
- Former des classes avec moins d'élèves;
- Avoir un modèle d'apprentissage plus flexible et accessible;
- Offrir davantage de profils de formation donnant accès à des emplois;
- Avoir plus d'explorations professionnelles et de stages;
- Intégrer au cursus scolaire des enjeux plus actuels (racisme, sexisme, homophobie) et l'expérimentation de sports et découverte d'intérêts;
- Former les professeurs sur la santé mentale;
- Avoir plus d'orthopédagogues et d'orthophonistes accessibles gratuitement;
- Augmenter les ressources en psychoéducation et en T.E.S. dans les écoles
- Rémunérer les stages, notamment en enseignement;
- Offrir plus d'aide et mettre en place plus de mesures contre l'intimidation;
- Offrir des programmes particuliers comme le sport, les arts, les sciences à tous les élèves, peu importe qu'iels soient en classe régulière, spécialisée ou adaptée.

Le *Plan d'action jeunesse* doit continuer à soutenir les initiatives de réussite éducative et reconnaître la complémentarité des organismes communautaires autonomes jeunesse.

Axe 6 — Santé

Plusieurs jeunes avec lesquel.les nos membres interviennent présentent des enjeux de santé, notamment de santé mentale. Selon un sondage mené par le Regroupement des maisons des jeunes en 2021 auprès des jeunes, les années de pandémie ont été éprouvantes. Plusieurs ont ressenti de la fatigue (70 %), du stress (61 %), de la tristesse (54 %), de l'anxiété (52%) et de la dépression (49%). Selon le Mouvement Jeunes et Santé mentale, la difficulté d'accès aux services en santé mentale, les longues listes d'attente, l'absence de certains services et le manque de professionnel.les sont des enjeux qui se sont amplifiés avec la pandémie et force est de constater qu'en 2023 ces enjeux sont toujours aussi présents.

Les organismes communautaires jeunesse sont parfois les seuls à être en mesure de rejoindre des populations de jeunes plus marginalisées et vulnérables qui autrement n'auraient pas accès à des ressources, du soutien et des soins. Leurs actions sont vastes et diversifiées. Cependant, ils ne peuvent remplacer les médecins, les psychologues et autres professionnel.les de la santé. Ils se doivent d'être complémentaires au système public et non une solution de rechange à bas coûts. À l'inverse, le système public doit prendre le temps de voir ce qui se fait avant d'implanter des mesures unilatérales et dédoubler des services déjà présents dans les communautés. Il est primordial de considérer la prévention et la promotion de la santé chez les jeunes comme un investissement social et préconiser une approche préventive plutôt que curative.

Lors des Grandes Consultations Jeunesse, les jeunes ont mentionné à plusieurs reprises ne pas se retrouver dans le système de santé et services sociaux et souhaiter des services plus adaptés à leur réalité et leurs besoins. Voici quelques recommandations émises en 2021 et 2023 :

- Mettre de l'avant des approches d'intervention novatrices;
- Augmenter la prévention, la sensibilisation et l'information en ce qui concerne la santé mentale;
- Réduire les délais et les listes d'attente pour les services, notamment pour avoir accès à des spécialistes;
- Sensibiliser les spécialistes de la santé pour les inciter à prendre au sérieux les difficultés et les besoins identifiés par les jeunes;
- Offrir des services spécialisés dans les lieux déjà fréquentés par les jeunes;
- Créer et offrir des ateliers de sensibilisation dans les écoles sur la santé mentale.

Axe 7 — Citoyenneté

Il est important d'éduquer et sensibiliser les jeunes aux questions de citoyenneté afin qu'ils puissent devenir, comme le dit le slogan des maisons des jeunes du Québec, des

«citoyen.nes responsables, critiques et engagé.es». La mobilisation s'illustre par la participation à des événements de prise de paroles (consultations jeunesse, forums, comités et conseils externes), par des actions de mobilisation populaire (des manifestations et des grèves par exemple) ainsi que par une forte démocratie au sein des organismes (conseil de jeunes, jeunes sur les conseils d'administration, etc.). Selon nos données, 73 % de nos membres ont des jeunes au sein de leur conseil d'administration. Les jeunes sont encouragé.es à s'impliquer autant à l'intérieur des organismes qu'à l'extérieur. Que ce soit par des activités communautaires, de défense des droits, de sensibilisation ou de bénévolat, les organismes communautaires autonomes jeunesse sont un terrain fertile pour la participation citoyenne.

Au sein du milieu communautaire autonome, nous faisons le pari que si les jeunes s'approprient leur environnement, découvrent la vie communautaire, s'informent et se sensibilisent aux enjeux sociaux et politiques et apprennent les bases de la démocratie, cela favorisera le développement de leur esprit critique, leur engagement citoyen, leur sentiment d'appartenance, leur acceptation des autres, ainsi que leur capacité à faire des choix réfléchis. Ces aptitudes les rendront plus autonomes et leur donneront un plus grand pouvoir d'agir sur leur vie et sur la société. En encourageant les jeunes à s'impliquer, d'abord au sein des organismes, puis à l'extérieur, on leur montre qu'il est possible de s'exprimer, de prendre des initiatives et de participer à des projets concrets qui ont de réels impacts. Les jeunes se sentent utiles et voient qu'il est possible d'engendrer des changements au sein de leur milieu de vie. De plus, il ne faut pas négliger l'impact qu'on peut avoir en réagissant positivement à la participation citoyenne des jeunes. Les jeunes qui se font féliciter pour leurs actions et leur implication se sentent valorisé.es et sont fier.es de voir que leurs gestes sont appréciés. Les jeunes dont on a souligné les bons coups sont davantage motivé.es à les répéter et à pousser plus leur engagement.

L'éducation à la vie citoyenne ne doit pas se limiter à des cercles restreints de jeunes, au contraire, il faut que tous les jeunes aient des occasions de s'impliquer. Mais surtout, pour que les jeunes aient un réel pouvoir d'agir sur leur vie et dans la société, il faut leur offrir les conditions nécessaires pour qu'iels puissent s'épanouir : un environnement sécuritaire, acceptant et stimulant et de bonnes conditions de vie.

Il est essentiel que le *Plan d'action jeunesse* mette de l'avant des initiatives porteuses en matière de participation citoyenne et qu'il multiplie les lieux d'échanges et de concertation sécuritaires. Il faut tenir compte du lieu fréquenté par les jeunes, aller à leur rencontre et multiplier les occasions de participation.

Le renouvellement du *Plan d'action jeunesse* serait un bon moment pour revoir les objectifs et le fonctionnement du comité des partenaires jeunesse afin de créer un véritable espace de concertation, de collaboration et de partage d'expertise. L'écosystème jeunesse est vaste et pluriel. Le Secrétariat à la jeunesse peut avoir un réel leadership de mobilisation de tous les acteurs jeunesse, en continu.

Enjeux liées au numérique

Pour améliorer les compétences numériques des jeunes, il faut d'abord s'assurer qu'iels ont accès à un ordinateur et une connexion à l'internet à la maison, et ce dans toutes les régions du Québec. Il n'est pas rare que les jeunes avec lesquels nos organismes travaillent n'aient ni l'un ni l'autre, ou doivent partager un seul ordinateur avec tous les membres de leur famille.

Le gouvernement doit avant tout développer davantage le réseau internet dans les villes ou régions non desservies. Des programmes d'aide pour l'achat de matériel informatique pourraient être élargis pour répondre aux besoins actuels des jeunes. De plus, les projets financés dans le cadre du *Plan d'action jeunesse* doivent prévoir des montants pour le matériel informatique afin d'assurer l'équité dans la participation des jeunes de tous horizons.

Quant à l'intelligence artificielle, il est important que le gouvernement se penche rapidement sur la législation l'entourant afin de protéger les jeunes et les moins jeunes des enjeux grandissants s'y rapportant : la désinformation par le *deepfake*, les métiers pouvant être remplacés par l'IA, etc.

Inversement, l'IA pourrait être utilisée dans les milieux scolaires afin d'appuyer le corps professoral en facilitant certaines tâches telles que l'évaluation des acquis, et favoriser la rétention du personnel en diminuant leur charge de travail, par exemple.

Il est important de noter que la montée de l'IA amène des enjeux au niveau de l'égalité et de l'équité des jeunes face à cet outil incroyable. Il faut faire attention que l'égalité des chances ne soit pas affectée, notamment dans le milieu scolaire, entre les jeunes qui ont accès à des logiciels d'IA coûteux, des ordinateurs et internet par rapport à ceux et celles qui n'en ont pas.

En parallèle, voici les recommandations des jeunes quant aux milieux scolaires :

- Améliorer la connexion internet à l'école;
- Avoir accès à de l'équipement technologique plus fonctionnel (tablettes, livres, électroniques);
- Avoir des ordinateurs pour les jeunes qui ont des difficultés particulières.

Enjeux liées à la hausse du coût de la vie

Lors de la Grande Consultation Jeunesse 2023, plus de 150 jeunes ont formulé des recommandations claires destinées au gouvernement du Québec quant à la hausse du coût de la vie :

- Intégrer un cours obligatoire de finances personnelles au secondaire;

- Mettre en place un revenu de base pour tous les Québécois et Québécoises;
- Augmenter le salaire minimum et l'indexer au coût de la vie;
- Réglementer le phénomène de « rénoviction »;
- Mettre en place un registre des loyers;
- Financer davantage les organismes communautaires d'aide alimentaire et d'aide aux logements;
- Offrir le transport en commun gratuitement (surtout aux jeunes sans revenu ou sur l'aide sociale).

Nous ajoutons à ces recommandations la révision du calcul du programme de l'aide financière aux études; plusieurs des jeunes de notre milieu n'habitent plus chez leurs parents et ne reçoivent pas de soutien financier de leur part. Ils et elles ne sont malheureusement pas tous considérés comme «*Étudiant autonome sans contribution des parents»* ne reçoivent pas assez de bourses et de prêts pour subvenir à leurs besoins et retourner aux études la tête tranquille.

Dans le cadre du refinancement du *Plan d'action jeunesse*, il serait important de prévoir les compensations financières pour la participation des jeunes à certaines activités. La hausse du coût de la vie augmente grandement la précarité financière des jeunes. Il faut mettre en place des moyens pour soutenir leur participation et leur engagement sans compromettre leur sécurité financière.